

Décision

Générale

colonial

Décision n° 924 du 15 septembre 1950

n° 924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 septembre 1950

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1950

Date du numéro

30 septembre 1950

TEXTE INTÉGRAL

M. Mouis (Edmond) est mis à la disposition du chef du service des finances pour servir en qualité de comptable, en remplacement de M. Deruytter qui a reçu une autre affectation, pour compter du 18 septembre 1950, date de son arrivée à Djibouti.